



**LA MAIRIE DE FRANCONVILLE (95) 37.000 habitants  
RECRUTE UN POLICIER MUNICIPAL (H/F)**

**Missions principales**

Sous la responsabilité du Maire de la ville, l'agent de Police Municipale exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure une relation de proximité avec la population.

**Activités relatives au poste**

L'agent de Police municipale a pour missions :

- La surveillance générale du territoire communal ainsi que des bâtiments publics en développant le contact par la proximité avec les habitants,
- L'application de la politique de sécurité de Monsieur le Maire et des arrêtés de police,
- La police du stationnement,
- L'encadrement des manifestations et cérémonies officielles,
- La sécurité et la tranquillité en effectuant des patrouilles,
- La rédaction des mains courantes, des rapports et procès-verbaux,
- L'intervention en milieu scolaire,
- Le contact avec les différents partenaires extérieurs et notamment la Police Nationale,
- Armement cat B1, Pistolet semi-automatique 9mm, lanceur de balles de défense (LBD), Pistolet à impulsion électrique (PIE),
- Stand de tir homologué sur la commune, pratique du sport 1x / semaine,
- Horaires en 5 x 2 (grande et petite semaine) - Régime indemnitaire attractif.

**Connaissances – Compétences - Profil**

- Lauréat du concours de policier municipal (ou passerelle spécifique)
- Permis B obligatoire, permis A apprécié,
- Solides connaissances en matière de réglementation, pouvoirs de police du Maire,
- Disponibilité (travail possible en soirée ou le week-end, en fonction des manifestations),
- Sens du contact avec la population, sens du service public, esprit d'équipe et d'initiative,
- Aptitude à la médiation et à la gestion des conflits, rigueur et discrétion,
- Maîtrise de l'outil informatique.

Merci d'adresser votre candidature (Lettre + CV)  
à l'attention de M. Le Maire, Xavier Melki  
DRH@ville-franconville.fr